

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Granby, tenue le lundi 13 mai 2024, à 19 heures, dans la salle des délibérations du conseil, au 87, rue Principale, à Granby (Québec) J2G 2T8.

SONT PRÉSENTS :

M ^{mes} les conseillères et	Stéphane Giard	Paul Goulet
MM. les conseillers	François Lemay	Geneviève Rheault
	Alain Lacasse	Denyse Tremblay
	Robert Riel	Félix Dionne
	Robert Vincent	Catherine Baudin

formant le quorum sous la présidence de la mairesse, M^{me} Julie Bourdon.

Sont également présents : le directeur général adjoint, M. Gabriel Bruneau, la directrice des Services juridiques et greffière, M^e Stéphanie Déraspe et la directrice générale adjointe, M^{me} Josée Lamoureux.

Dépôt

Avis de convocation – Dépôt et rapport verbal

Soumis : rapport verbal de la directrice des Services juridiques et greffière indiquant que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été notifiés à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux et qu'elle est régulièrement tenue selon la loi.

2024-05-0428

Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Il est : proposé par le conseiller Robert Vincent
appuyé par la conseillère Catherine Baudin

d'ouvrir la séance et d'adopter l'ordre du jour tel que soumis, en ajoutant dans « Affaires nouvelles » le sujet suivant, à savoir :

6.1. Renouvellement de bail – Location de quinze (15) cases de stationnement – Rue Évangéline – Les Immeubles G. Dion Inc. – 2025-2027; SJ-2024-050 (GBY24-11479).

Adoptée à l'unanimité

2024-05-0429

Conclusion du contrat numéro 175/2024 – Services professionnels en ingénierie – Forages géotechniques – Travaux de mobilité active sur diverses rues – 9152-4629 Québec inc. (Geninovation)

CONSIDÉRANT le sommaire de la Division approvisionnements, sous le numéro APP-2024-044;

CONSIDÉRANT le *Règlement numéro 0994-2021 sur la gestion contractuelle de la Ville de Granby*;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de 9152-4629 Québec inc. (Geninovation), comprenant l'ensemble des exigences de la Ville, en date du 6 mai 2024;

Après étude et considération :

Il est : proposé par le conseiller Robert Vincent
appuyé par le conseiller Félix Dionne

de conclure le contrat numéro 175/2024 pour les services professionnels en ingénierie pour des forages géotechniques concernant les travaux de mobilité active sur diverses rues au plus bas soumissionnaire conforme, soit 9152-4629 Québec inc. (Geninovation), pour un montant total, taxes incluses, de 84 610,10 \$, payable à même le fonds des dépenses en immobilisations, projet numéro 91280A.12, tel qu'en fait foi le certificat du trésorier numéro 238-2024, en date du 8 mai 2024, le tout conformément à la demande de soumissions en date du 24 avril 2024 et aux addendas numéro 1, en date du 30 avril 2024, et numéro 2, en date du 2 mai 2024.

Adoptée à l'unanimité

2024-05-0430

Révision de la Politique de répartition des coûts

CONSIDÉRANT le sommaire du Service des infrastructures, des eaux et de la mobilité durable, sous le numéro SIEMD-2024-042;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de développement urbain du 27 août 2020 ainsi que celles du comité aménagement et protection du territoire du 21 février 2024;

Après étude et considération :

Il est : proposé par le conseiller Paul Goulet
 appuyé par le conseiller François Lemay

d'adopter la version révisée de la Politique de répartition des coûts afin de remplacer la version existante.

Adoptée à l'unanimité

2024-05-0431

Réception définitive – Prachat d'un système de préparation et de dosage de polymères pour la Station d'épuration (STEP) – Contrat numéro 009/2021 – Con-V-Air inc.

CONSIDÉRANT le sommaire du Service des infrastructures, des eaux et de la mobilité durable, sous le numéro SIEMD-2024-043;

Après étude et considération :

Il est : proposé par le conseiller Félix Dionne
 appuyé par la conseillère Catherine Baudin

d'accepter, en date du 3 avril 2024, la réception définitive pour le préachat d'un système de préparation et de dosage de polymères pour la Station d'épuration (STEP), effectué au contrat numéro 009/2021 conformément aux plans et devis préparés par la firme FNX-Innov inc. et sous sa surveillance; et

d'autoriser les opérations administratives et juridiques concernant la réception définitive faisant suite au contrat numéro 009/2021 conclut entre la Ville de Granby et CON-V-AIR inc.

Que la mairesse ou, en son absence, le maire suppléant, avec la directrice des Services juridiques et greffière ou, en son absence, la greffière adjointe ou l'assistante-greffière, soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires aux fins ci-dessus et à y effectuer toutes les modifications jugées nécessaires.

Adoptée à l'unanimité

que le règlement intitulé : « Règlement numéro 1313-2024 divisant le territoire en districts électoraux », pour lequel un avis de motion d'un règlement a été donné au cours d'une séance ordinaire de ce conseil tenue le 22 avril 2024, soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

2024-05-0434

Adoption – Règlement numéro 1314-2024 décrétant une augmentation du montant du fonds de roulement de la Ville de Granby pour porter son capital à 15 500 000 \$

CONSIDÉRANT l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT le projet de règlement déposé lors de la séance ordinaire de ce conseil tenue le 6 mai 2024;

Après étude et considération :

Il est : proposé par le conseiller Stéphane Giard
 appuyé par le conseiller Paul Goulet

d'autoriser un transfert budgétaire au montant de 2 500 000 \$ du surplus libre vers le fonds de roulement, payable à même le fonds d'administration, tel qu'en fait foi le certificat du trésorier numéro 216-24, en date du 30 avril 2024; et

que le règlement intitulé : « Règlement numéro 1314-2024 décrétant une augmentation du montant du fonds de roulement de la Ville de Granby pour porter son capital à 15 500 000 \$ », pour lequel un avis de motion d'un règlement a été donné au cours d'une séance ordinaire de ce conseil tenue le 6 mai 2024, soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

2024-05-0435

Autorisation – Renouvellement de bail – Location de quinze (15) cases de stationnement – Rue Évangéline – Les Immeubles G. Dion Inc. – 2025-2027

CONSIDÉRANT le sommaire des Services juridiques, sous le numéro SJ-2024-050;

CONSIDÉRANT QUE le bail conclu le 29 avril 2019 avec Les Immeubles G. Dion Inc. pour la location de quinze (15) cases de stationnement situées sur la rue Évangéline, vient à échéance le 31 décembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE le conseil peut se prononcer sur la possibilité de renouveler ce bail;

CONSIDÉRANT QUE le service concerné recommande son renouvellement;

Après étude et considération :

Il est : proposé par le conseiller Robert Riel
 appuyé par le conseiller Alain Lacasse

de renouveler le bail conclu entre la Ville de Granby et Les Immeubles G. Dion Inc., relativement à la location de quinze (15) cases de stationnement situées sur la rue Évangéline, pour un terme additionnel de trois (3) ans, soit jusqu'au 31 décembre 2027, et ce, aux mêmes termes et conditions prévus au bail joint au sommaire numéro SJ-2024-050, et d'indexer annuellement le loyer annuel unitaire selon l'Indice des prix à la consommation du Québec (IPC) du mois d'octobre de l'année précédente.

Que la mairesse ou, en son absence, le maire suppléant, avec la directrice des Services juridiques et greffière ou, en son absence, la greffière adjointe ou l'assistante-greffière, soient et sont autorisées à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires aux fins ci-dessus et à y effectuer toutes les modifications jugées nécessaires.

Adoptée à l'unanimité

2024-05-0436

Période de questions des citoyens et des citoyennes

Aucun citoyen ni citoyenne dans la salle ne s'adresse au conseil municipal pour une question.

2024-05-0437

Levée de la séance

Il est : proposé par le conseiller Robert Riel
 appuyé par le conseiller Alain Lacasse

de lever la séance. Il est 19 h 05.

Adoptée à l'unanimité

Julie Bourdon, mairesse

M^e Stéphanie Déraspe, directrice
des Services juridiques et greffière